

Chef d'équipe des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 2 – Formation Initiale)

OBJECTIF

- A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'occuper le poste de Chef d'Equipe de Sécurité Incendie conformément à l'article 2 de l'arrêté de référence et à l'Annexe I (référentiels d'emplois), et d'obtenir le diplôme SSIAP 2 à l'issue de l'examen.

CONTENU

- Rôles et missions du chef d'équipe
 - ✓ Gestion de l'équipe de sécurité.
 - ✓ Management de l'équipe de sécurité.
 - ✓ Organisation d'une séance de formation.
 - ✓ Gestion des conflits.
 - ✓ Evaluation de l'équipe.
 - ✓ Information de la hiérarchie.
 - ✓ Application des consignes de sécurité.
 - ✓ Gestion des incidents techniques.
 - ✓ Délivrance du permis feu.
- Manipulation du système de sécurité incendie
 - ✓ Système de détection incendie.
 - ✓ Système de mise en sécurité incendie.
 - ✓ Installations fixes d'extinction automatique.
- Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie
 - ✓ Réglementation du Code du travail.
 - ✓ Commissions de sécurité et commission d'accessibilité.
- Chef du poste central de sécurité en situation de crise
 - ✓ Gestion du poste central de sécurité.
 - ✓ Conseils techniques aux services de secours.

PUBLIC CONCERNE

- Personnes postulant à un emploi de Chef d'Equipe de Sécurité Incendie en Etablissement Recevant du Public ou en Immeuble de Grande Hauteur devant justifier des qualifications prévues par arrêté du Ministère de l'Intérieur.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- SSIAP : Arrêté du 2 mai 2005.
- ERP et IGH : Arrêté du 25 juin 1980, Arrêté du 30 décembre 2011.

Modalités

Pré-requis

Diplôme SSIAP 1 ou qualification équivalente.

- ✓ Maîtrise de la langue française (lu, écrit, parlé).
- ✓ SST,
- ✓ Aptitude physique attestée.

Profil des intervenants

Formateur qualifié

Responsable pédagogique

Sébastien GUILLOIS

Moyens pédagogiques

Salle de formation

Equipements à mettre à disposition :

- ✓ Installations techniques et pédagogiques d'un organisme agréé par le Préfet.
- ✓ Site d'examen validé par le président du jury.

Modalité de suivi du stagiaire / évaluation d'acquis

Contrôle continu

Dates de formation

Variables selon la demande du client

Durée

70 heures, soit 10 jours

Lieu

Plate-forme technique AI FORMATION ou site client conforme

Sanction de la formation

Attestation de formation

Diplôme SSIAP 2 en cas de réussite à l'examen final sous l'autorité d'un jury officiel.